



Bien chers fidèles, permettez-moi pour ces numéros de juillet, de vous reproduire un discours que le Pape Saint Pie X a prononcé à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc, et que les confrères des *Nouvelles de Chrétienté* ont donné à leurs lecteurs dans leur dernier numéro, de manière ô combien opportune pour l'heure actuelle. Sainte Jeanne d'Arc, modèle de courage et de Foi, est vraiment une sainte pour notre temps. Un événement peu connu de son histoire s'est produit sur le chemin de Reims, à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire: la triple donation. S'approchant du Roi, Jeanne éprouva sa confiance en lui demandant de lui remettre son Royaume, ce qu'il fit. Jeanne dit aux notaires du Roi: « *Notez, le Roi Charles VII fait don de son Royaume à Jeanne. Jeanne, à son tour, fait don de la France à Jésus-Christ* ». Ainsi **Jeanne devint pour quelques instants Reine de France et son seul acte de gouvernance fut de remettre le Royaume de France entre les mains de Jésus-Christ.**

Puis s'adressant à Charles, elle dit: « *Mes Seigneurs, maintenant c'est Jésus-Christ lui-même qui parle. "Moi, Seigneur Éternel, Je le donne au Roi Charles"* ». Le Royaume de France revint à Charles, des mains du Christ-Roi. Combien il est important de nous souvenir de ces faits admirables, qui nous rappellent que toute autorité vient de Dieu, et que le pouvoir terrestre, temporel, doit être soumis à Dieu, et donc à son Église. C'est précisément parce que cela est complètement à l'envers de nos jours que nous avons le chaos, il est absolument certain que l'ordre reviendrait immédiatement en rendant humblement à Dieu ce qui lui appartient, et en nous soumettant à son Règne.

Père Benoît ✦

QUAND PIE X BÉATIFIA JEANNE D'ARC

Le 13 décembre 1908, à l'issue de la cérémonie de béatification de Jeanne d'Arc, saint Pie X prononça un discours en réponse aux paroles de gratitude que lui avait adressées l'évêque d'Orléans, Mgr Stanislas-Arthur-Xavier Touchet (1848-1926). C'est à ce prélat que l'on doit l'ouverture du procès de la Pucelle d'Orléans qui aboutira à la canonisation par Benoît XV, en 1920. Il fut créé cardinal par Pie XI, en 1922, l'année où sainte Jeanne d'Arc fut proclamée patronne secondaire de la France. Zélateur infatigable, il était surnommé « l'évêque de Jeanne d'Arc ».

Je suis reconnaissant, Vénérable Frère, à votre cœur généreux qui voudrait me voir travailler dans le champ du Seigneur toujours à la lumière du soleil, sans nuage ni bourrasque. Mais vous et moi, nous devons adorer les dispositions de la divine Providence qui, après avoir établi son Église ici-bas, permet qu'elle rencontre sur son chemin des obstacles de tout genre et des résistances formidables. La raison en est, d'ailleurs évidente : **l'Église est militante et par conséquent dans une lutte continue.** Cette lutte fait du monde un vrai champ de bataille et de tout chrétien un soldat valeureux qui combat sous l'étendard de la Croix. Cette lutte a commencé avec la vie de notre Très Saint Rédempteur et elle ne finira qu'avec la fin même des temps. Ainsi, il faut tous les jours, comme les preux de Juda au retour de la captivité, d'une main repousser l'ennemi, et de l'autre élever les murs du Temple saint, c'est-à-dire travailler à se sanctifier.

Nous sommes confirmés dans cette vérité par la vie même des héros auxquels sont consacrés les décrets qui viennent d'être publiés. [En ce 13 décembre 1908, étaient lus les décrets de béatification de Jeanne d'Arc, Jean Eudes, François de Capillas, Théophane Vénard et ses compagnons.] Ces héros sont arrivés à la gloire, non seulement à travers de noirs nuages et des bourrasques passagères, mais à travers des contradictions continues et de dures épreuves qui sont allées jusqu'à exiger d'eux, pour la foi, le sang et la vie.

Je ne puis nier pourtant que ma joie est, en effet, bien grande en ce moment : car, en glorifiant tant de saints, Dieu manifeste ses miséricordes à une époque de grande incrédulité et d'indifférence religieuse ; car, au milieu de l'abaissement si général des caractères, voici que s'offrent à l'imitation ces âmes religieuses qui, pour témoigner de leur foi, ont donné leur vie ; car, enfin, ces exemples viennent, en effet, pour la plus grande part, Vénérable Frère, de votre pays, où ceux qui détiennent les pouvoirs publics ont déployé ouvertement le drapeau de la rébellion et ont voulu rompre à tout prix tous les liens avec l'Église. Oui, nous sommes à une époque où beaucoup rougissent de se dire catholiques, beaucoup d'autres prennent en haine Dieu, la foi, la révélation, le culte et ses ministres, mêlent à tous leurs discours une impiété railleuse, nient tout et tournent tout en dérision et en sarcasmes, ne respectant même pas le sanctuaire de la conscience. Mais il est impossible que devant ces manifestations du surnaturel, quelle que soit leur volonté de fermer les yeux en face du soleil qui les éclaire, un rayon divin ne finisse pas par pénétrer jusqu'à leur conscience, et, serait-ce même par la voie du remords, les ramener à la foi.

Ce qui fait encore ma joie, c'est que la vaillance de ces héros doit ranimer les cœurs alanguis et timides, peureux dans la pratique des doctrines et des croyances chrétiennes, et les rendre forts dans la foi. **Le courage, en effet, n'a de raison d'être que s'il a pour base une conviction.** La volonté est une puissance aveugle quand elle n'est pas illuminée par l'intelligence, et on ne peut marcher d'un pas sûr au milieu des ténèbres. Si la génération actuelle a toutes les incertitudes et toutes les hésitations de l'homme qui marche à tâtons, c'est le signe évident qu'elle ne tient plus compte de la parole de Dieu, flambeau qui guide nos pas et lumière qui éclaire nos sentiers : *Lucerna pedibus meis verbum tuum et lumen semitis meis.* (Ps 118, 105) **Il y aura du courage quand la foi sera vive dans les cœurs,** quand on pratiquera tous les préceptes imposés par la foi ; car la foi est impossible sans les œuvres, comme il est impossible d'imaginer un soleil qui ne donnerait point de lumière et de chaleur. Cette vérité a pour témoins les martyrs que nous venons de célébrer. Car il ne faut pas croire que le martyre soit un acte de simple enthousiasme qui consiste à mettre la tête sous la hache pour aller tout droit en paradis. Le martyre suppose le long et pénible exercice de toutes les vertus. *Omnimoda et immaculata munditia,* une pureté absolue et immaculée de l'âme. [Benoît XIV, De servorum Dei beatificatione]

Suite au prochain numéro

Jeudi 25 Juin Saint Guillaume, Abbé

(3^{ème} classe)

8h - Confessions
8h30 - Chapelet

9h - Messe Basse
pour le repos de l'âme de
Madame Suzanne CUGALA

Vendredi 26 Juin Sts Jean et Paul, Martyrs

(3^{ème} classe)

17h - Confessions
17h30 - Chemin de Croix

18h - Messe basse
d'actions de grâce pour
M. Wilfrid FUIMAONO

Samedi 27 Juin Notre Dame du Perpétuel Secours

(4^{ème} classe)

8h30 - Confessions

9h - Messe basse
aux intentions de
Eyden HEMLER

9h45 - Salut du T. St Sacrement

Dimanche 28 Juin 4^{ème} après la Pentecôte

(2^{ème} Classe)

8h - Confessions
8h30 - Chapelet

9h - Messe chantée
à l'intention de
tous les fidèles

Lundi 29 Juin Sts Pierre et Paul, Apôtres

(1^{ère} classe)

17h - Confessions
17h30 - Chapelet

18h - Messe basse
pour un prêtre

Mardi 30 Juin Commémoration de St Paul, Apôtre

(3^{ème} classe)

Comm. St Pierre, Apôtre

7h - Messe basse
de réparation, à l'intention de
toutes les personnes offensées
par M. V. dans sa vie

Mercredi 1^{er} Juillet Très Précieux Sang de Notre Seigneur

(1^{ère} classe)

17h - Confessions, 17h30 - Chapelet

18h - Messe basse
d'actions de grâce aux
intentions de la famille
MORANDEAU

Jeudi 2 Juillet Visitation de la Très Sainte Vierge Marie

(2^{ème} classe)

Comm. Sts Processus et Martinien, M.

8h - Confessions
8h30 - Chapelet

9h - Messe basse
pour les vivants et défunts
de la famille DAVIOT

Vendredi 3 Juillet St Irenée de Lyon, Evêque et Martyr

(3^{ème} classe) - 1^{er} vendredi du mois

17h - Confessions
17h30 - Chemin de Croix

18h - Messe basse
aux intentions de Monsieur
Victor COULON, malade

Samedi 4 Juillet Cœur Immaculé de Marie, Messe Votive

(4^{ème} classe)

Premier samedi du mois
8h30 - Confessions

9h - Messe basse
aux intentions de
Marie-Noëlle GUICHARD

9h45 - Salut du T. St Sacrement

Dimanche 5 Juillet 5^{ème} après la Pentecôte

(2^{ème} Classe)

8h - Confessions
8h30 - Chapelet

9h - Messe chantée
à l'intention de
tous les fidèles

Lundi 6 Juillet Sainte Maria Goretti, Vierge et Martyr

(3^{ème} classe)

17h - Confessions
17h30 - Chapelet

18h - Messe basse
aux intentions de
M. Setefano OHITAUHALA

Mardi 7 Juillet Sts Cyrille et Méthode, Evêques et Confesseurs

(3^{ème} classe)

7h - Messe basse
pour le repos de l'âme de
Mikaele Mataïla VAKALEPU

Mercredi 8 Juillet Sainte Elisabeth de Portugal, Reine et Veuve

(3^{ème} classe)

17h - Confessions
17h30 - Chapelet

18h - Messe basse
aux intentions de Messieurs
Laurent & Pierre SOUSSILLE

Jeudi 9 Juillet Sacerdoce Éternel du Christ

(4^{ème} classe) - Messe Votive (Férie)

8h - Confessions
8h30 - Chapelet

9h - Messe basse
pour le repos de l'âme de
Maurice MITRIDE

Vendredi 10 Juillet Les 7 Frères Martyrs, Stes Rufine et Seconde, Vierges et Martyres

(3^{ème} classe)

17h - Confessions
17h30 - Chemin de Croix

18h - Messe basse
pour les défunts de la famille
MARTIN, MARIN et MITRIDE

Samedi 11 Juillet De la Sainte Vierge (Salve Sancta Parens)

(4^{ème} classe)

Comm. St Pie I^{er} Pape et Martyr

8h30 - Confessions

9h - Messe basse
pour les âmes de Lucien et
Marie-Louise GUICHARD

9h45 - Salut du T. St Sacrement

Pour contacter le Père Benoît Martin de Clausonne : fspx.caledonie@gmail.com
Tél. en Nouvelle Calédonie : +687 83 04 14 / Tél. en Nouvelle Zélande : +64 21 083 20 085
Autre contact en Nouvelle Calédonie : M. Jacques SAURAY +687 35 33 56
Depuis la France merci de tenir compte du décalage horaire lors de vos appels